

Cartage, Peran's Music, Hugh Wilson's Body Shop, G & G Esso à Upsala et Aesthetics by Linda.

Les pétitionnaires demandent tous au Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services, peu importe à quel pourcentage elle doit être fixée.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, j'invoque aussi l'article 36 du Règlement pour présenter des pétitions au nom de mes électeurs.

Les pétitions sont signées par plus de 200 habitants de New Westminster et Burnaby, en Colombie-Britannique. Ils sont très irrités par la taxe sur les produits et services.

Ils exhortent le Parlement à rejeter le projet de taxe sur les produits et services. Ils affirment que cette taxe est très régressive, qu'elle frappera surtout les Canadiens à moyen et à faible revenu et que les riches paieront la même taxe sur leurs chaussures que les pauvres. Cela les vexé.

Ils exhortent le gouvernement à renoncer à la taxe et à instaurer un régime fiscal équitable pour les Canadiens.

LA VALLÉE DE LA ROUGE

Mme Pauline Browes (Scarborough—Centre): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de présenter à la Chambre aujourd'hui une pétition intitulée «Préservez la vallée de la Rouge».

Il s'agit d'une question extrêmement importante sur laquelle j'ai le privilège d'attirer l'attention du Parlement au nom des pétitionnaires. Située en banlieue de Toronto, la vallée de la Rouge s'étend sur 5 000 acres qui sont restés à l'état sauvage et dont nous voulons préserver la beauté naturelle. Or, on menace d'y aménager un dépôt ou d'y construire une autoroute à 12 voies.

Ce genre de raisonnement indigné les pétitionnaires et les citoyens de Scarborough et inquiète les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous sommes heureux de voir aujourd'hui que le ministre fédéral de l'Environnement s'est engagé à quadrupler la superficie des parcs nationaux d'ici l'an 2000. C'est très encourageant pour les pétitionnaires.

Le ministre de l'Environnement a visité la vallée de la Rouge, et le gouvernement s'est engagé à dépenser 10 millions pour la préserver. Comme les Canadiens sont propriétaires de ces terres par l'entremise du gouvernement provincial, les pétitionnaires demandent au gouver-

Affaires courantes

nement canadien de collaborer avec la province de l'Ontario à l'établissement d'un site du patrimoine canadien ou d'un parc provincial dans la vallée de la Rouge.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Lyle Kristiansen (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, j'interviens en conformité avec l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition signée par quelque 63 personnes des collectivités de Revelstoke, de Nelson, de South Slokan et des autres collectivités de Golden et de Salmon Arm, en Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires sont mécontents de voir le gouvernement fédéral alourdir leur fardeau fiscal et chercher maintenant à imposer, entre autres, la lecture, les coupes de cheveux, les couches, les cercueils et le mazout.

Les pétitionnaires prient aussi le Parlement de réformer le régime fiscal de manière à établir un impôt minimal sur les sociétés et les particuliers bien nantis et, dans l'éventualité où le public serait d'accord sur l'établissement d'une taxe de vente qui remplacerait la taxe sur les ventes des fabricants, ils demandent au gouvernement de ne pas profiter de cette occasion pour alourdir davantage le fardeau des contribuables.

C'est peut-être trop demander, mais, de toute façon, les pétitionnaires sont mécontents.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui deux pétitions dûment certifiées.

Dans le premier cas, les pétitionnaires, des habitants de Coquitlam, de Port Coquitlam, de Pitt Meadows, de Mission et de Maple Ridge, s'opposent à la taxe sur les produits et les services. Ils sont fermement convaincus que le projet de taxe sur les produits et les services non seulement touchera les citoyens, mais nuira considérablement à la viabilité financière de leur communauté, du fait que la taxe aura des répercussions sur les petites entreprises des localités, mais aussi sur l'infrastructure des municipalités.

LES DROITS DE L'ENFANT

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, la deuxième série de pétitions provient de Surrey, de Vancouver, de ma circonscription de Mission—Coquitlam ainsi que de l'Alberta et de l'Ontario.